



## Les points importants du Conseil communal du jeudi 30 janvier 2020

Avant d'entamer l'ordre du jour et suite à une proposition faite par le groupe socialiste, le Bourgmestre Boris Dilliès (MR) a invité l'assemblée présente à observer une minute de silence en mémoire des victimes de la Shoah.

Les Conseillers communaux ont ensuite été appelés à se prononcer sur les budgets du CPAS et communal pour l'exercice budgétaire 2020. Si tous les groupes politiques ont remercié le Receveur communal, l'Administration communale et ses services, le Président et le Secrétaire général du CPAS ainsi que l'Administration du CPAS et ses services pour le travail remarquable réalisé, les budgets ont toutefois suscité quelques interrogations et réactions.

### CPAS - Budget 2020

Le budget prévoit pour le CPAS en recettes un montant de 51.356.000 € à l'exploitation et de 24.238.000 € à l'investissement. Stefan Cornelis, Président du CPAS (Open VLD), a rappelé que le CPAS, dernier filet de la sécurité sociale, avait pour objectif de couvrir les besoins de base des bénéficiaires mais aussi d'être un tremplin pour les aider à rebondir. *"Près de 6.000 personnes font appel d'une manière ou d'une autre à nos services. Notre CPAS se doit de continuer à être exemplaire dans toutes ses facettes au profit de ses usagers"*. La dotation communale d'un montant de 16.848.783,95 € permet au CPAS d'offrir de nombreux services à la population tels que le service PromoJob en faveur de la réintégration socio-professionnelle, l'espace public numérique, les cellules Énergie, Logement et Culture, l'antenne sociale, l'aide aux personnes âgées, l'accueil des réfugiés, deux maisons de repos, une maison d'enfants, le centre de distribution alimentaire... Parmi les projets à poursuivre et à initier en 2020, Stefan Cornelis a notamment évoqué les efforts d'amélioration, de rationalisation et d'informatisation des services administratifs et sociaux, la recherche d'un agent de médiation, les travaux de récupération de créances du CPAS et de nettoyage des comptes pour éliminer les irrécouvrables ou encore l'étude menée dans le cadre du projet relatif au nouveau home au domaine du Neckersgat. *"Ce projet tend à rassembler et à faire correspondre les hauts standards modernes et les services MR et MRS tout en offrant une réponse plus adaptée à la demande actuelle. Le marché des travaux devra être passé en 2020 et la pose de la première pierre du nouveau bâtiment est prévue en 2021. Notre souhait étant de ne conserver qu'une seule maison, la fusion des deux homes se prépare donc dès à présent. Cette fusion constitue le défi majeur de notre législation"*.

Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a trouvé vrai le fait que le CPAS avait une rentabilité sociale et a fait observer que la pauvreté était une réalité à Uccle. *"Quand on somme toutes les personnes qui sont en état de précarité dans notre commune, on arrive à peu près à une personne sur six"*. Marc Cools a aussi exprimé son inquiétude quant au déficit cumulé des deux homes qui va dépasser les 2 Mio d'€. *"Je voudrais y voir un peu plus clair dans la rapidité de la*

construction du nouveau home. Les cahiers des charges sont-ils déjà terminés ou allons-nous seulement les entamer ? Et il ne serait pas illogique de vendre des biens quand des investissements importants sont faits". Jean-Luc Vanraes (Open VLD) a expliqué que ce projet très ambitieux était indispensable à la Commune, surtout pour les personnes rencontrant des problématiques psycho-dégénératives. "Un CPAS a la responsabilité d'offrir le service là où les autres ne le font pas. Et oui, même si nous allons diminuer les pertes, je pense que nous allons encore en faire car sinon nous ne pourrions pas assurer un bon service aux résidents". Stefan Cornelis a ajouté que les groupes de travail étaient occupés à finaliser le projet du nouveau home pour pouvoir lancer au plus vite le cahier des charges et a précisé que le déficit cumulé était cette année aussi dû à la refacturation des articles 60 qui travaillent dans les deux homes. "Il faut maintenant analytiquement facturer cela aux homes et cela fait donc aussi augmenter le déficit budgétaire comptable des homes. Avant, les articles 60 étaient repris dans le poste réinsertion socio-professionnelle". Marc Cools en a profité pour insister sur l'importance de placer les articles 60 dans des entreprises où il y a de fortes chances qu'ils soient engagés définitivement après leur mission. Si le groupe Uccle En Avant s'est dit globalement satisfait sur le budget et a reconnu l'utilité du CPAS, il a toutefois quelques craintes pour l'avenir du CPAS et a choisi de s'abstenir au moment du vote. Du côté du PS, après avoir approuvé des éléments positifs comme l'augmentation de la dette communale ou la mise en place de synergies entre le CPAS et la Commune qui allaient dans le bon sens, Bernard Hayette (Chef de groupe) a trouvé regrettable que les projets du CPAS restaient dans le statu quo alors que les nouvelles demandes sociales exigent la mise en place de nouvelles initiatives. Des propos qui ont fortement étonné Stefan Cornelis au vu du nombre de services offerts par le CPAS à la population et des projets à venir. "Pour dire cela, l'opposition doit être elle-même à court d'idées". Au même titre que le groupe Uccle En Avant, le Chef de groupe PS a exprimé sa déception sur le pourcentage du montant des dépenses destiné à la redistribution. "Il est urgent d'augmenter ce pourcentage soit en restructurant les dépenses, soit en réduisant les dépenses dans les autres départements". Le PS a choisi de donner une carte rouge à ce budget et de voter contre. Toujours côté opposition, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) a, quant à lui, suggéré de regarder les chiffres et de se poser la question de savoir si les moyens pris par la Commune étaient en phase avec la réponse sociale que celle-ci doit apporter. "Voir si entre deux années, il y a plus ou moins de pauvreté et si les objectifs fixés ont été remplis. C'est ce travail-là que nous devons faire au lieu de plaider pour une indexation automatique des besoins de la dotation de la Commune au CPAS". Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a tenu à souligner que la dotation communale au CPAS était de plus de 4 % (dont 1 % lié à un transfert) et ce, afin de répondre aux besoins du CPAS qui avaient bien été objectivés. "Cela a été analysé sur la base des éléments suivants : la charge supplémentaire que le CPAS doit couvrir en terme de redistribution et de gestion sociale, l'implémentation des chèques-repas et la fusion du service d'aide à domicile". Concernant les rationalisations, Emmanuel De Bock s'est demandé si des économies d'échelles ne pouvaient pas être réalisées en mutualisant un certain nombre de compétences entre la Commune et le CPAS. "Cela permettrait de dégager de nouvelles marges et de les réaffecter dans d'autres politiques sociales". Stefan Cornelis a rétorqué que c'était déjà le cas avec notamment tout le travail de synergies déjà fait et finalisé au niveau des aides familiales.

Du côté de la majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) a confirmé que son groupe soutenait ce budget et serait toujours attentif à ce qu'il y ait des moyens suffisants qui soient dégagés pour la redistribution et l'aide vis-à-vis des plus précarisés. Il a aussi invoqué les dépenses engagées pour le

nouveaux logements qui ne pourront dès lors pas être injectés dans d'autres politiques de solidarité sociale. *"Avec une politique d'investissement inchangée, il était difficile d'impulser de nouvelles initiatives. Il faut malgré tout imaginer dès à présent d'autres politiques de solidarité"*. Boris Dillies, Bourgmestre (MR), a conclu en rappelant que la volonté à Uccle était de ne laisser personne au bord du chemin car être en difficultés à Uccle peut être plus difficile que dans une autre Commune. Le Bourgmestre a également soulevé le fait que la Commune était le garant d'une rigueur budgétaire tout en étant le garant du fait d'assurer une véritable justice sociale. *"Rigueur n'étant pas un mot inhumain car la politique menée par le CPAS est aussi humaine"*. Le budget a été adopté avec 30 voix pour, 7 voix contre et 3 abstention (vote à main levée).

### **Budget communal pour l'exercice budgétaire 2020**

Le budget 2020 est à nouveau en équilibre et présente en recettes un montant de 158.527.991,28 € tandis que les dépenses s'élèvent à 154.717.333,23 €. Il en résulte un boni de 3.810.658,05 €. Le boni cumulé, quant à lui, atteint 19.492.374,14 €. Conformément à la Déclaration de politique générale, les lignes directrices qui ont guidé l'élaboration de ce budget ambitieux et réaliste sont : la maîtrise des dépenses, de la dette et de sa charge en particulier, le renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité, une attention particulière en matière d'enseignement, le maintien de services de qualité rendus à la population, pas de nouvelles taxes, toujours le taux de l'IPP le plus bas en région bruxelloise mais aussi une politique de ressources humaines plus dynamique avec notamment l'octroi de chèques-repas au personnel communal. *"Ce résultat est lié aux efforts de la population uccloise mais aussi à la philosophie à Uccle de vouloir garder une ligne raisonnable faite de rigueur et d'ambition. Cela nous permet d'assurer nos missions et de pouvoir faire preuve de créativité et d'innovation sans pour autant tomber dans des projets fastueux ou incongrus"*, a indiqué Boris Dillies, Bourgmestre (MR). Après avoir relevé que ce budget était l'aboutissement d'un long processus, Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a tenu à expliquer l'augmentation des dépenses en matière de personnel en soulignant que celle-ci était liée à l'indexation des salaires, à la charge des pensions, à l'octroi de chèques-repas, à la prise en charge psychologique des collaborateurs lors du déménagement et à l'augmentation des formations. *"La véritable richesse de la Commune, ce sont ses agents communaux. Quand il s'agit de rendre un service à la population quel qu'il soit, c'est toujours au travers de ces femmes et de ces hommes. Et il faut prendre en compte les évolutions auxquelles ils vont être confrontés"*. Valentine Delwart a également évoqué les nombreux projets du budget extraordinaire, à savoir le nouveau centre administratif, le réaménagement de la Maison communale et des bâtiments du 25 rue Auguste Danse, l'extension de la crèche du Chat ou encore la rénovation de voiries, d'écoles et de complexes sportifs. *"C'est un budget extraordinaire qui tient compte du patrimoine ucclois et qui veille à l'entretenir en bon père de famille. Des projets qui ne sont pas, à ce stade, compensés par des ventes"*.

Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a trouvé que ce budget était insipide, très lisse et sans attrait. Celui-ci s'inquiète de l'importance du budget extraordinaire et déplore le peu d'intérêt social en matière de logement, le manque de politique en matière de rénovation urbaine ou encore l'absence de primes pour aider les propriétaires à mieux isoler leur habitation ou pour compenser en partie l'augmentation du précompte immobilier alors qu'il y a eu notamment un refinancement du Fonds des Communes. Marc Cools a également soulevé le fait que l'augmentation des dépenses du personnel était aussi due aux futurs engagements. *"Les nouveaux postes répondent souvent à des besoins indispensables qui apparaissent. C'est quelque fois la remise*

*en cause qui ne se fait pas sur un certain nombre d'effectifs que l'on pourrait parfois un petit peu réduire".* Valentine Delwart a confirmé que la Commune avait prévu de procéder à une vingtaine d'engagements sur la base d'obligations légales et du choix du Collège de renforcer certains services. En cas de départ dans un service, l'Échevin a assuré qu'une analyse des besoins était souvent faite pour justifier le remplacement ou le non remplacement d'un collaborateur et ce, en tenant compte de paramètres comme le stress, la fatigue et la charge de travail qui pèsent sur le personnel. Toujours du côté d'Uccle En Avant, Hans Van de Cauter a tenu à pointer l'augmentation de la dette qui passe de 116 Mio d'€ à 137 Mio d'€, soit une augmentation de 21 Mio d'€. *"Si cette augmentation est liée au nouveau centre administratif, je demande dès lors à avoir une image globale du coût de ce projet. Un coût qu'il faut limiter".* Valentine Delwart a répondu que la gestion de la dette faisait l'objet d'une attention particulière et que celle-ci n'était pas problématique à ce jour. Elle a, par ailleurs, assuré que l'emprunt pour le nouveau centre administratif était un bon choix au vu des taux intéressants. *"Nous n'avons toutefois pas encore contracté l'emprunt, nous ne le ferons qu'au meilleur moment".* Malgré quelques aspects du budget jugés satisfaisants, le groupe Uccle En Avant a estimé que ce budget ne présentait pas de nouvelles ambitions. *"Nous ne prétendons pas que tout est mauvais dans ce budget mais il est un peu comme de l'eau tiède. Nous voterons donc contre ce budget".* Côté PS, après avoir mentionné des éléments positifs tels que l'augmentation du budget pour la solidarité internationale, l'ordre public et la sécurité, la jeunesse, la culture ou les loisirs, Bernard Hayette (Chef de groupe) a toutefois qualifié ce budget comme étant inodore, incolore et sans relief. *"Nous attendions un budget animé d'un nouveau souffle, novateur, imaginatif, voire audacieux".* Bernard Hayette a aussi abordé la problématique de la dette communale, les investissements pour le nouveau centre administratif, l'augmentation des recettes liées aux taxes ainsi que les dépenses en matière de sécurité et d'assistante sociales. *"Réduction du budget du personnel pour les personnes âgées, du budget de fonctionnement, augmentation des dossiers déposés au CPAS... la Commune désinvestit complètement dans la protection sociale. Les politiques sociales restent les mal-aimées du budget. Nous ne vous donnerons pas notre confiance et nous voterons contre ce budget".* Au même titre que les groupes Uccle en Avant et PS, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI), qui estime ce budget très prudent mais cependant limite, a demandé à ce que la dette communale soit maîtrisée et a souhaité savoir pourquoi la charge de celle-ci avait diminué. *"Est-ce dû au fait qu'un certain nombre de montants n'ont pas été comptabilisés en 2018 ? Et donc du coup les emprunts à contracter concernant les programmes extraordinaires engagés par emprunt en 2018 et 2019 d'une valeur de 40 Mio d'€ vont-ils faire augmenter la dette avec une charge qui risque dès lors de passer de 8,5 % à 10 % ?"* Valentine Delwart a précisé que pour arriver au montant des 40 Mio d'€, il fallait que tous les budgets extraordinaires 2018 et 2019 soient réalisés à 100 % et que cette situation n'arriverait jamais. *"En aucun cas, nous allons nous retrouver à ce niveau-là de dette. Mais, nous sommes contraints d'avoir des programmes extraordinaires qui reprennent un certain nombre de projets qui ne se réaliseront certainement pas en 2020. Si nous ne les inscrivons pas maintenant, nous ne pourrons pas les réaliser dans un laps de temps raisonnable".* L'Échevin a ajouté que depuis 4 ans, la Commune utilisait prioritairement les fonds propres pour réaliser certains projets, raison pour laquelle le Fonds de réserve était systématiquement alimenté. Conscient qu'il fallait investir dans le personnel et satisfait du budget prévu pour la formation continue, Emmanuel De Bock a néanmoins invité le Collège à être attentif à la charge du personnel qui, en dix ans, est passée de 51-52 % à 55,3 %. Il a ensuite expliqué l'unique raison pour laquelle son groupe votera contre le budget. *"La Commune ne fait pas ce que Schaerbeek a fait, à savoir affecter une partie du tax shift dans une prime Be Home pour les propriétaires qui occupent leur bien. Une*

*prime en compensation de l'augmentation de leur précompte immobilier qui profiterait par exemple aux pensionnés qui n'ont pas bénéficié de la baisse de l'IPP".* Valentine Delwart a partagé cette analyse mais a cependant fait observer que la situation des pensionnés était couverte par un règlement qui leur donnait droit à une prime.

Du côté de la majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) a souligné qu'un budget devait se comprendre comme un ensemble d'engagements pour le développement d'actions nécessaires et utiles dans l'intérêt premier de la population et a considéré que le budget 2020 répondait aux attentes de son groupe sur les plans environnemental, social et économique. *"Du budget pour l'égalité des chances et des genres, pour la solidarité internationale, des pistes novatrices pour une meilleure mobilité pour tous et pas de hausse d'impôt".* Pierrot Desmet a aussi tenu à faire observer qu'il fallait continuer à suivre de près la charge des pensions qui ne cesse de croître. *"Cela doit nous alerter même si, comme l'a indiqué Valentine Delwart, tous les pouvoirs locaux du pays sont confrontés à ce problème".* Ce point a fait réagir le PS où Cédric Norré a insisté sur le fait que le gouvernement fédéral avait une vraie part de responsabilité dans ce dossier. *"Si Madame l'Échevine invite les Conseillers communaux à plaider auprès de leurs relais régionaux, je les invite ainsi que la Commune à plaider aussi au niveau de leurs relais fédéraux afin que le gouvernement agisse car cela ne sera pas tenable dans les années à venir".* Côté cdH, Céline Fremault (Cheffe de groupe) a salué le travail engagé et la parole tenue sur la question de l'accueil de la petite enfance, l'augmentation du budget pour la zone de police, la mise en place d'une brigade cycliste, la baisse de la taxe sur les surfaces de bureaux, les décisions prises à l'égard du personnel communal ainsi que la transparence de la note sur des éléments tels que la gestion du charroi automobile ou les frais de correspondance qui devront faire l'objet d'une attention particulière dans le futur. Céline Fremault a également rappelé la possibilité pour la Commune, dans le cadre de l'élaboration du budget, de renforcer ses relations avec d'autres entités. *"Que ce soit avec la Région ou la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous portons tous une responsabilité à faire en sorte qu'Uccle réponde aux appels à projets ou obtienne des subsides parce qu'elle mène une politique ambitieuse".* Côté MR, Diane Culer (Cheffe de groupe) a caractérisé ce budget comme étant conforme aux valeurs libérales : gestion saine et rigoureuse des finances publiques, fiscalité mesurée, sécurité, enseignement et volet social. Elle n'a donc pas manqué de relever les nombreux points marquants de ce budget : les nouvelles dépenses pour contribuer au bien-être du personnel communal, l'augmentation de la dotation à la zone de police pour renforcer la sécurité, l'aide aux commerçants pour vitaliser l'économie, les investissements pour la propreté et les infrastructures scolaires, l'augmentation de la dotation au CPAS, le subside accordé à l'AIU multiplié par deux ou encore l'organisation de la valorisation des bâtiments communaux qui seront vendus au moment du déménagement de l'Administration. *"La bonne gouvernance est notre priorité. Il ne faut pas dépenser moins, il faut dépenser mieux. Chaque euro dépensé doit être un euro efficient. Les structures communales doivent d'abord répondre aux besoins économiques et sociaux de la population et s'adapter à leur évolution. Avec une attention particulière aux citoyens les moins favorisés".* Marc Cools a rebondi sur les propos de Diane Culer concernant l'AIU en soulevant le fait que la dotation, certes nécessaire, allait servir à couvrir un trou et non à augmenter le nombre de logements pris en gestion par l'agence. *"Je pense qu'une réflexion devra être menée pour répondre à un certain nombre de besoins en matière de logement".* La majorité a terminé ses interventions avec Jean-Luc Vanraes (Open VLD) qui a, quant à lui, émis l'idée de faire le test du service citoyen en se posant la question de savoir si une réponse avait été donnée aux différents éléments qui déterminent la politique communale. Ce dernier s'est aussi dit quelque peu

déçu sur le fait que l'opposition ne profitait pas du moment du vote du budget pour proposer de nouvelles idées. *"C'est cela aussi un petit peu le rôle de l'opposition"*. Valentine Delwart a conclu en remerciant chaque groupe politique d'avoir fait avancer le débat, marqué par une belle vivacité démocratique. Le budget a été adopté avec 28 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention (vote nominatif).